

Michel **Mouron** et Nicole **Mouron**, leur fils Adrien;
Paulette **Mouron**;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Daniel MOURON

«**Dany**»

leur cher frère, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection
le lundi 28 janvier 2013, dans sa 65e année.

Un culte d'adieu sera célébré au temple de Chardonne le mercredi 6 février
à 14 heures, suivi des honneurs.

L'incinération suivra à Lausanne sans suite.

Domicile de la famille:

Monsieur Michel Mouron, avenue de Sully 58, 1814 **La Tour-de-Peilz**.

*La mort est une porte qui s'ouvre, un peu plus tôt pour les uns,
un peu plus tard pour les autres,
sur le pays inconnu vers lequel nous allons tous.*

Cet avis tient lieu de faire-part.